

Institut de

Géo**ar**chitecture

aménagement et urbanisme durables, environnement

ANGLAIS

LICENCE & MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Sciences humaines, sociales et juridiques • Sem. 5-6-7-9-10, UE 5-5-7-6-3



Objectifs

Utiliser les sources anglophones ou internationales

Une partie des articles de référence dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement sont publiés par des revues éditées en anglais. Outre l'obligation légale de maîtriser une langue étrangère pour obtenir un Master, les enseignements assurés par le département Langues de la faculté des Sciences permettent de tirer parti de ces ressources bibliographiques. Les diplômés doivent avoir la capacité de produire des textes de synthèse dans le domaine de l'aménagement.

Contenu des enseignements

Selon leur niveau de départ, les étudiants sont répartis en groupes de travail. Les exercices oraux et écrits les amène au niveau du Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement supérieur (CLES). Les sources des enseignements de toutes les disciplines

présentes à l'Institut, et les autres travaux réalisés par les étudiants permettent d'assimiler progressivement le vocabulaire et les expressions spécifiques de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement. Un laboratoire de langues est à leur disposition.

Contrôle de connaissances

Le contrôle porte sur la réalisation d'abstracts (mémoires et ateliers) et sur un examen oral et écrit en fin de semestre.

©2018 Institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne occidentale

Document non contractuel